

Conditions de l'Avantage Auto 4D Matmut & Co Gamme Auto 4D Distinguo & Co

1. Descriptif de l'avantage

Le souscripteur remplissant les conditions indiquées ci-après bénéficie d'une réduction sur le montant de sa cotisation d'assurance.

2. Souscripteur/bénéficiaire et conditions de l'avantage

Pour pouvoir bénéficier de l'avantage Auto 4D **Matmut & Co**, il convient de réunir les conditions suivantes :

- souscrire ou être titulaire d'un contrat Multirisques Auto 4D Distinguo & Co garantissant l'une des catégories de véhicules suivantes :
 - voiture particulière,
 - camionnette,
 - voiturette,
- justifier, à la date de prise d'effet du contrat, d'antécédents d'assurance pour un véhicule terrestre à moteur sur une période d'au moins 12 mois,
- n'avoir subi ou occasionné aucun sinistre ou avoir subi ou occasionné moins de 3 sinistres sur la période ci-après définie en 3.b.

3. Caractéristiques de l'avantage

a) Réduction accordée

Le taux de l'avantage Auto 4D **Matmut & Co** applicable à la cotisation d'assurance dépend du nombre de sinistre(s) survenu(s) :

Nombres de sinistre(s)	Taux de l'avantage
pas de sinistre	10 %
1 sinistre	6 %
2 sinistres	3 %

b) Modalités d'octroi de l'avantage

- À la souscription

Pour toute souscription d'un contrat Multirisques Auto 4D Distinguo & Co, l'avantage est accordé selon le nombre de sinistre(s) survenu(s) au cours des 2 dernières années et mentionnés dans l'annexe de déclaration du risque. Il est acquis jusqu'à l'échéance annuelle suivante et ajusté à cette date s'il y a lieu.

- À l'échéance annuelle du contrat

L'avantage est actualisé à chaque échéance annuelle du contrat en fonction du nombre de sinistre(s) survenu(s) au cours des deux dernières périodes de référence (telles que définies à l'article 9 de l'Annexe* à l'article A. 121-1 du Code des Assurances), soit sur la période de vingt-quatre mois consécutifs précédant de 2 mois l'échéance annuelle du contrat.

4. Assiette sur laquelle s'applique l'avantage

L'avantage s'applique sur le montant de la cotisation hors taxes des garanties Responsabilité civile et, lorsqu'elles sont souscrites, de Dommages au véhicule assuré.

5. Date de validité

Document valable jusqu'au 31/12/2023.

6. Informations

Les présentes conditions d'octroi de l'avantage Auto 4D **Matmut & Co** sont disponibles sur le site matmut.fr et au sein des Agences **Matmut**.

* L'Annexe à l'article A. 121-1 du Code des Assurances dite clause de réduction ou de majoration (bonus/malus) figure aux Conditions Générales des contrats Multirisques Auto 4D Distinguo & Co.